

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 21 (1920-1921)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: LA PRÉPARATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DES
PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE EN ARGENTINE .

Autor: Moreno, Nicolas Besio

Kapitel: b) Pédagogie.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a) Méthologie Mathématique.

La méthodologie mathématique ne constitue pas un cours spécial; elle est étudiée conjointement avec la pratique de l'enseignement, sous la direction unique du professeur de la matière; tous les candidats sont obligés de suivre ce cours de méthodologie de l'enseignement des mathématiques. Les leçons correspondantes sont à la charge d'un professeur universitaire, lequel, à l'Institut du professorat secondaire, est un spécialiste allemand; à la Faculté des sciences de l'éducation c'est aussi un professeur universitaire de renom dans cet enseignement, ainsi qu'à la Faculté de philosophie et lettres.

Le programme de la méthodologie de l'enseignement mathématique à l'Institut National du professorat comporte un cours de dernière année: « méthodologie et pratique de l'enseignement », avec six heures par semaine. Le caractère du programme est pratique: les cas concrets produits en classe, les erreurs que commet le candidat se discutent et servent de base à l'étude de tous les thèmes qui constituent le cours, et qui sont: plan d'études, programmes, division de la matière par années scolaires et par mois, préparation de la classe, ordre progressif de l'enseignement et ses parties principales, discipline, interrogations, répétitions, devoirs hors de la classe, compositions, classifications, discipline, tenue du professeur.

A la Faculté des sciences de l'éducation, la méthodologie de l'enseignement des mathématiques commence par étudier ce que doit être le programme de mathématiques de l'enseignement secondaire, la limite de cet enseignement, son extension selon l'âge des élèves; comment on doit enseigner le programme en vigueur dans les établissements secondaires, avec l'analyse approfondie et la critique détaillée des dits programmes; comment doivent se donner les leçons du professeur, leur structure, leur préparation didactique et scientifique, schémas, tableaux synoptiques, esprit, méthode, dessein, procès mental, exercices, questionnaire, direction du travail de l'élève. Ce cours est confié à un spécialiste distingué.

A la Faculté de philosophie et lettres la méthodologie de l'enseignement des mathématiques fait partie du programme du cours de critique et pratique pédagogique dont l'ensemble s'occupe des méthodes générales de l'enseignement. Pour ce qui concerne spécialement la géométrie et l'arithmétique elle examine notamment le but et la méthode de l'enseignement mathématique, la leçon orale, le matériel d'enseignement et les manuels, etc.

b) Pédagogie.

A l'Institut National du professorat secondaire (qui dépend actuellement du Ministère de l'Instruction Publique, et qui a été, pendant

quelque temps annexé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Buenos Ayres) la préparation pédagogique comprend, avec la philosophie, quatre cours distribués sur quatre années d'études. En réalité, les cours des deux premières années correspondent à la préparation philosophique et ceux des deux autres à la pédagogie véritable. Le temps qu'on leur consacre est le suivant :

3 ^{me} année. Premier semestre :	Histoire de la pédagogie et législation scolaire	3 h.
Deuxième semestre :	Pédagogie expérimentale (observations et pratique de l'enseignement)	3 h.
4 ^{me} année.	Pédagogie théorique et pratique	3 h.

On voit donc que, si l'on déduit le temps destiné à la législation scolaire, il reste un peu plus d'une année, à raison de trois heures par semaine pour la pédagogie elle-même. Cette préparation se donne en dehors des cours de mathématiques, puisque les mathématiques constituent une section de l'institut et la pédagogie une autre. Ces cours de pédagogie sont communs à tout l'institut, quelle que soit la spécialité scientifique du candidat, de telle sorte que les étudiants du professorat secondaire de mathématiques y assistent ainsi que ceux de philosophie, d'anglais, d'histoire ou de géologie.

Quant au cours de psychologie, les candidats le suivent en première année, avec l'anatomie et la physiologie du système nerveux, consacrant à l'ensemble 3 heures par semaine. Ce cours est aussi commun à tous les candidats au professorat quelle que soit leur spécialité scientifique.

A la Faculté des sciences de l'éducation de La Plata, il n'existe pas de division par années d'études, de sorte que les élèves peuvent suivre dans la partie pédagogique et philosophique l'ordre qu'ils estiment convenable. Parmi les cours pédagogiques de la Faculté, celui des « sciences de l'éducation » est essentiellement exigé pour les professorats scientifiques. A la Faculté, on étudie les matières pédagogiques suivantes :

Anthropologie. — Psychologie (trois cours). — Anatomie et physiologie du système nerveux. — Hygiène. — Méthodologie générale et spéciale — Histoire de l'éducation. — Législation scolaire. — Science de l'éducation.

De ces matières les candidats aux professorats scientifiques d'enseignement secondaire sont obligés de suivre : méthodologie générale et spéciale ; psychologie ; sciences de l'éducation, chacune d'elles deux heures par semaine, en plus de la pratique correspondante. L'ordre des études n'étant pas obligatoire, les élèves suivent, en même temps que ces cours, les cours scientifiques de la Faculté des sciences physiques, mathématiques et astronomiques. Comme l'on voit, les cours de psychologie et de pédagogie sont obligatoires.

Le cours de sciences de l'éducation comprend: ce que doit être l'éducation suivant ses divers types pédagogiques: culture mentale, intellectuelle, sociale et esthétique; développement de l'individualité, des connaissances encyclopédiques, de l'efficacité personnelle et de l'adaptation. Education intellectuelle (Spencer et Pestalozzi); éducation systématique; instruction générale, éducation intégrale. Classification des connaissances, les divers degrés de l'enseignement. L'éducation et la démocratie; intervention de l'Etat; l'école publique, l'école laïque. Les libertés scolaires; formation du caractère. Systèmes disciplinaires (Hebart, Rousseau, Spencer, Locke); d'émulation etc. Causes de l'indiscipline.

A la Faculté de philosophie et lettres de Buenos Ayres il n'y a pas non plus de division en années d'études, les élèves pouvant suivre l'ordre qu'ils désirent.

On y étudie les matières pédagogiques suivantes:

Anthropologie. — Psychologie (deux cours). — Biologie. — Critique et pratique pédagogique. — Science de l'éducation.

Parmis ces matières, les candidats au professorat d'enseignement secondaire scientifique sont obligés de suivre: psychologie (une année); sciences de l'éducation, méthodologie et histoire de la pédagogie (matières comprises dans la critique et la pratique pédagogiques); puis encore logique, éthique et histoire de l'Argentine. Tous ces cours sont de deux heures par semaine, sans compter la pratique correspondante. L'ordre des études n'est pas non plus obligatoire de telle façon qu'on peut étudier, en même temps, les matières scientifiques et les matières pédagogiques.

Le cours de sciences de l'éducation comprend; histoire de l'éducation, ses relations avec l'organisation politique et sociale, caractères généraux de l'éducation aux diverses époques historiques et dans l'actualité; histoire de l'éducation argentine; l'éducation primaire, intermédiaire, secondaire, spéciale et universitaires en Argentine, fonction sociale de chacune d'elles; éducation laïque, libre, classique, moderne, de vocation et de la femme.

Dans les milieux scientifiques en général, et hors de ceux qui correspondent aux instituts pédagogiques, l'opinion courante est hostile aux cours pédagogiques, et cela à tel point que dans quelques milieux de spécialistes, ces cours sont combattus avec assez de violence, non pour l'essence et la nature de leur enseignement, mais pour la pédagogie elle-même qui ne mérite pas, selon eux, place dans l'enseignement et qui devrait être éliminée, soit pour abréger les études destinées à obtenir le titre de professeur, soit pour consacrer plus de temps aux études véritablement scientifiques. A de certains moments l'attitude de ces milieux scientifiques a été une lutte véritable contre ces branches de l'enseignement. En faisant abstraction de la tendance naturelle aux spécialistes à considérer comme indispensables, pour le professorat secondaire, des études très avancées dans

la science pure scientifique, il n'en demeure pas moins une forte résistance contre la pédagogie dans ces milieux.

Et, en admettant qu'un bon professeur doit non seulement bien posséder ce qu'il doit enseigner, mais encore doit savoir l'enseigner, l'opinion de ces spécialistes est qu'on doit appliquer à la première condition un maximum, et un minimum à la seconde; mais il y a beaucoup de partisans de la suppression absolue de la pédagogie et de la psychologie.

c) Initiation pratique.

On n'a pas l'air de songer chez nous, pour le moment, à l'utilité qu'il y aurait de créer un cours de pédagogie basé sur les conceptions expérimentales et spécialement destiné aux candidats de l'enseignement scientifique. Les cours sont généraux et restent groupés tant à l'Institut, qu'à la Faculté chargée de la formation des professorats; et les cours sont les mêmes, comme nous l'avons dit, aussi bien pour ceux qui suivent le professorat d'anglais ou d'histoire, que pour ceux qui suivent celui de mathématiques.

Dans les cours de mathématiques on fait des travaux pratiques de calculs, problèmes et exercices, mais on n'effectue ni mesures, ni travaux sur le terrain ou à l'atelier; à la Faculté de La Plata on donne beaucoup de problèmes de résolution graphique et on dessine beaucoup pendant les quatre heures hebdomadaires de pratique de la géométrie et les quatre heures de géométrie descriptive, sans compter les cinq heures de dessin qui sont appliquées à des problèmes de mathématiques; mais en général tous les travaux se font dans les salles de dessin ou au domicile particulier des candidats.

d) Législation scolaire.

Comme nous l'avons déjà dit, à l'Institut National du professorat secondaire de Buenos Aires, il y a un cours de législation scolaire en troisième année qui dure un trimestre, avec trois heures par semaine de classe. Ce cours comprend non seulement l'évolution historique de l'instruction publique en Argentine mais encore il étudie la législation comparée, et en particulier les lois qui ont exercé le plus d'influence sur l'instruction publique argentine.

A la Faculté des sciences de l'éducation de la Plata on n'exige pas la législation scolaire des candidats au professorat scientifique. Cependant, on donne, à cette faculté, un cours très complet de législation scolaire qui étudie l'ensemble de tous les établissements d'enseignement du pays dans son état actuel et son histoire, et qui s'occupe non seulement de la législation argentine mais également de la législation comparée, bien qu'il donne la préférence à la première.